

AVIS D'IMPÔT 2015

TAXE D'HABITATION

votée et perçue par la commune et divers organismes

CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC

votée par le Parlement et versée aux entreprises de l'audiovisuel public

M REVELLAT PHILIPPE
OU MME STROPIANO EVELYNE
129 BD PASTEUR
94360 BRY SUR MARNE

Vos références

Numéro fiscal (vous) : 19 53 845 957 154 C
Numéro fiscal (conjoint) : 10 98 505 494 107 C
Référence de l'avis : 15 94 7353171 20
Numéro de contrat de prélèvement : M2 94 0013773 62
RUM* : FR46ZZZ005002M294001377362
Identification de votre imposition :
Département : 940
VAL DE MARNE
Commune : 015
BRY SUR MARNE
Lieu d'imposition : 7125
129 BD PASTEUR

Numéro FIP : 940 47 28 1562609789 3
Numéro de rôle : 770
Date d'établissement : 02/10/2015
Date de mise en recouvrement : 30/09/2015
* Référence Unique de Mandat

Votre situation

MONTANT RESTANT À PRÉLEVER 156,00 €

Détail du montant restant à prélever

Montant de votre taxe d'habitation 1307,00 €
Montant de votre contribution à l'audiovisuel public 136,00 €

Acomptes mensuels versés 1 287,00 €

Compte à débiter :
FR49 3000 2076 5000 0000 4800 X63
M OU MME REVELLAT PHILIPPE
CL MONTLHERY

Prochaines échéances 2015 :
Les échéances ci-dessous se substituent à la date limite de paiement fixée au 16/11/2015

15 OCTOBRE	2015	143,00 €
16 NOVEMBRE	2015	13,00 €

AVIS D'ÉCHÉANCES 2016

Sauf modifications qui vous seront signalées (modification législative, dégrèvement, imposition complémentaire, demande de modification de contrat), vos prélèvements 2016 pour la taxe d'habitation et la contribution à l'audiovisuel public seront les suivants :

15 JANVIER	2016	144,00 €	15 JUIN	2016	144,00 €
15 FEVRIER	2016	144,00 €	15 JUILLET	2016	144,00 €
15 MARS	2016	144,00 €	16 AOUT	2016	144,00 €
15 AVRIL	2016	144,00 €	15 SEPTEMBRE	2016	144,00 €
17 MAI	2016	144,00 €	17 OCTOBRE	2016	144,00 €

OCCUPANT(S)				
Identifiant	Désignation	Nature	Revenu (RFR)	Parts-année
940472815626097893	M REVELLAT PHILIPPE ET MME STROPIANO EVELYNE	S	100549	3,00 4

TAXE D'HABITATION 2015 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxe spéciale d'équipement	Taxe GEMAPI	
Valeur locative brute ❶	7418			7418		
Valeur locative moyenne	5863			5863		
❷ A B A T T E M E N T S	• Général à la base • Personne(s) à charge - Par personne rang 1 ou 2 pour 2 personne(s) 10 % 1172 - Par personne rang 3 ou + pour 1 personne(s) 15 % • Spécial à la base • Spécial handicapé 10 %			1172		
Base nette d'imposition ❸	6246			6246		Total des cotisations 1280
Taux d'imposition 2015	20 %			0,498 %		
Cotisations 2015 ❹	1249			31		
Dont Majoration 20 % Rés. Secondaires						
Taux d'imposition 2014	20 %			0,502 %		
Rappel cotisations 2014	1240			32		
Variation en valeur	+9			-1		
Variation en pourcentage	+0,73 %			-3,13 %		
Abattements de référence 2003/ 2015 ❺	Commune	Syndicat	Intercommunalité	TSE	Taxe GEMAPI	
• Général à la base • Par personne(s) à charge (rang 1 ou 2) • Par personne(s) à charge (rang 3 ou +) • Spécial à la base				1172		
ÉVOLUTION DES IMPOSITIONS ENTRE 2014 ET 2015						
	ANNÉE 2014	ANNÉE 2015	En valeur	En pourcentage	Frais de gestion ❻ Prélèvements ❼ : - pour base élevée - sur rés. secondaires Plafonnement selon le revenu ❶	+ 15
(a) Cotisations	1299	1307	+8	+0,62 %		+ 12
(b) Allègements						
(c) = (a) - (b) Somme à payer	1299	1307	+8	+0,62 %		
LOCAUX TAXÉS : NOMBRE 1 RÉGIME P						
Taux global 2000 corrigé ❶ 17,47 % Cotisation référence 2003 ❶	Identifiant 0150835155T	Nature Maison	DF	AFF H	VL revalorisée 7418	Montant de votre impôt 1307
La taxe spéciale d'équipement comprend la TSE Grand Paris pour 17 euro(s).						

MONTANT DE LA CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC DUE EN 2015

136

Vous occupez au 1er janvier une résidence équipée d'un poste de télévision.

Vos démarches

- ⇒ **Par Internet :** impots.gouv.fr, pour consulter votre situation fiscale, réaliser des démarches personnalisées ou payer.
- ⇒ **Par téléphone :** Votre centre prélèvement service, pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel : 0 810 012 009* - courriel : cps.lille@dgfip.finances.gouv.fr
- courrier : centre prélèvement service CS 10001 59868 LILLE CEDEX 9
Le centre impôts service, pour des renseignements généraux : 0810 Impôts (0810 46 76 87)*.
Votre centre des finances publiques pour toute autre question personnelle (coordonnées ci-dessous).
- ⇒ **Sur place :** Votre centre des finances publiques, pour obtenir des renseignements et documents fiscaux, effectuer vos réclamations et poser toutes vos questions sur le paiement ou sur le montant de votre impôt.

Centre des finances publiques :
SERVICE IMPOTS PARTICULIERS NOGENT-SUR-MARNE - S.A.I.D. BRY-LE PERREUX
1 RUE JEAN SOULES - 94738 NOGENT SUR MARNE CEDEX
Tél : 01 49 74 21 21 Courriel : sip.nogent-sur-marne@dgfip.finances.gouv.fr
Les horaires d'ouverture de votre guichet à la rubrique "Consulter" de votre espace Particulier.

* (coût d'un appel local, à partir d'un poste fixe, depuis la France métropolitaine et les départements d'outre-mer, hors éventuel surcoût de votre opérateur)